

**Direction Générale des Services**

JPB/HDD/SJ

Le 14 octobre 2009

**DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE**  
**Articles L 2122-22 et L 2122-23**  
**Du Code Général des Collectivités Territoriales**  
**Présentées lors du Conseil Municipal du 22 OCTOBRE 2009**

**12 août 2009** : Signature avec la SA MGDIS d'un contrat de mise à disposition des logiciels de gestion financière SOFI Pack Finances en mode hébergé pour un montant de 2 499,64€ TTC

**21 août 2009** : Signature avec la société CULLIGAN d'un contrat pour la mise en place de fontaines d'eau de source, leur réapprovisionnement et la maintenance du matériel installé

**27 août 2009** : Proposition d'évaluation des dommages arrêtée par le Cabinet d'expertise EXTAR suite aux dommages causés à la barrière située à l'intersection du chemin de Gonesse à Villepinte et du Chemin de Morlu et signature de la lettre d'accord

**3 septembre 2009** : Signature avec la SARL BLANGER d'un contrat de location pour une animation lors de la journée nationale des quartiers le 3 octobre 2009 pour un montant de 1 794,00€ TTC

**8 septembre 2009** : Signature avec la SARL BLANGER Organisation d'une convention de prestation de spectacle le 3 octobre pour une prestation déambulatoire du Centre socioculturel Ingrid Bétancourt au gymnase Colette Besson pour un montant de 2 600,58€ TTC

**10 septembre 2009** : Signature avec la SARL BLANGER d'un contrat de cession de droit de représentation pour une animation lors du Salon de la Gastronomie le 28 novembre 2009 pour un montant de 2 098,98€ TTC

**11 septembre 2009** : Signature avec l'association Pois de Senteur d'un contrat de réservation pour le spectacle de Noël « Nez rouge le renne de Noël » le 3 décembre à la maternelle Marc Bloch pour un montant de 430€ TTC

**21 septembre 2009** : Désignation de Maître ALAIMO, Avocat, aux fins de représenter la ville dans les démarches relatives à l'instruction ouverte suite à l'incendie du Complexe Colette Besson

**22 septembre 2009** : Signature d'un contrat de mise à disposition d'une conférencière pour trois conférences sur les thèmes : « La communication et le travail d'équipe » le 20 octobre 2009, « Les retrouvailles, les transmissions » le 5 novembre 2009 et « La pudeur de l'enfant » le 3 décembre 2009 pour un montant de 1 458,00€ TTC

**23 septembre 2009** : Placements de fonds d'un montant de 721 000€ en Bns du Trésor Négociables (BTN) déposés sur un compte titres souscrit auprès du Trésor Public

**23 septembre 2009** : Signature d'une convention de mise à disposition gratuite des équipements sportifs entre la ville et le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise (SDIS)

**23 septembre 2009** : Signature d'un contrat avec Madame MASSARDIER pour la location d'une structure gonflable pour l'animation organisée par le centre socioculturel Marc Sangnier à l'occasion du Troc et Puces le 4 octobre 2009 pour un montant de 478,40€ TTC

**25 septembre 2009** : Accord de la commune sur le montant de l'indemnité proposée par la SMACL suite au vol d'un véhicule survenu le 28 juin 2007 pour un montant de 2 091,31€

**28 septembre 2009** : Signature d'un contrat avec European Partner pour une location d'un Trampo 4 pistes, dans le cadre d'une animation proposée par le centre socioculturel Marc Sangnier à l'occasion du Troc et Puces le 4 octobre 2009 pour un montant de 1 674,40€ TTC

**28 septembre 2009 :** Signature d'un contrat avec la Compagnie Prométhée pour une représentation musicale, animation organisée par le centre socioculturel Marc Sangnier à l'occasion du Troc et Puces le 4 octobre 2009 pour un montant de 1 750,00€ TTC

**29 septembre 2009 :** Signature avec Paul les Oiseaux d'un contrat de cession de droit d'exploitation pour le spectacle « Game Over » le 2 octobre 2009 à la salle Jacques Brel pour un montant de 6 197,80€ TTC